

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet : Signature d'une convention d'habilitation tripartite dans le cadre du partenariat CEE SIGEIF-SIPPEREC**

**Nombre de conseillers**

En exercice	: 19
Présents	: 17
Représentés	: 2
Absents excusés	: 0
Votants	: 19

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28.04.2023, dont le public a été informé par voie d'affichage le 28.04.2023, s'est réuni en mairie, 2 Grande Rue aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

MMES Caroline DOUCERAIN - Sarah ANDRÉ - Houria BENSEKHRIA - Lyse-Marie CLISSON - Odile CONROY - Audrey COURTOIS - Nicole MARCHAIS - Sylvie PERRAUD - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Marie GÉRARD- Georges GÉRAULT - Paul-Etienne LEGRAIS - Olivier LUCAS - Sébastien MÉRIAUX - Pierre-Yves PARISELLE - Jean-Côme RIVIÈRE

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

MME Valérie PETITBON ayant donné pouvoir à MME Houria BENSEKHRIA  
M Franck GUGLIELMAZZI ayant donné pouvoir à MME Sylvie PERRAUD

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :**

Néant

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

MME Odile CONROY

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'Energie et notamment ses articles L.221-1 et suivants ;

VU le décret n° 2010-1664 du 29 décembre 2010 relatif aux certificats d'économies d'énergie ;

VU l'Arrêté ministériel du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur ;

VU la délibération du Comité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) en date du 14 septembre 2020 ;

VU la délibération du Comité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) en date du 23 septembre 2020 ;

VU la délibération n°CM-2021-04 du conseil municipal du 4 février 2021 portant adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF) ;

VU le projet de convention d'habilitation tripartite dans le cadre du partenariat CEE SIGEIF-SIPPEREC ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la commune des Loges-en-Josas de signer cette Convention d'habilitation tripartite, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la commune et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie ;

**Entendu l'exposé de Madame Sylvie PERRAUD, Première adjointe au Maire,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

APPROUVE la convention d'habilitation tripartite entre le SIGEIF, le SIPPEREC et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie ;

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer et à exécuter la Convention d'habilitation tripartite entre le SIGEIF, le SIPPEREC et la commune des Loges-en-Josas au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, ainsi que leurs éventuels avenants ;

DIT que la liste des délibérations sera affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune selon la réglementation en vigueur, qu'une ampliation sera adressée au préfet des Yvelines, et sera notifiée à toute personne concernée ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

SUFFRAGE EXPRIMÉ	: 19
MAJORITÉ ABSOLUE	: 10
POUR	: 19
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.**

Les Loges-en-Josas, le 15 mai 2023

Le Secrétaire de séance,



Odile CONROY



Le Maire,



Caroline DOUCERAIN

COMMUNE LES LOGES-EN-JOSAS · YVELINES

Délibération n°CM-2023-032 du Conseil municipal du 11.05.2023

**Le Maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte**

Publication de la liste des délibérations :

- Date d'affichage en mairie : 15.05.2023
- Date de publication sur le site internet de la commune : 16.05.2023

Accusé de réception de la télétransmission de l'acte par la préfecture des Yvelines

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : Signature d'une convention d'habilitation tripartite dans le cadre du partenariat CEE SIGEIF-SIPPEREC

---

Date de transmission de l'acte : 16/05/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 16/05/2023

---

Numéro de l'acte : CM-2023-032 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 078-217803436-20230511-CM-2023-032-DE

---

Date de décision : 11/05/2023

Acte transmis par : Isabelle JACQUES

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes